



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique familiale

Question écrite n° 70618

Texte de la question

Mme Martine Aurillac attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la politique familiale. Depuis plusieurs mois, il semblerait que le Gouvernement refuse d'entamer des négociations sur le budget des allocations familiales pour 2002 et ne respecte pas ses engagements quant au financement des adultes sous tutelle. Les associations familiales attendent, en effet, des réponses du Gouvernement sur la mise en place d'une concertation permettant d'instituer les moyens de préserver les équilibres économiques et sociaux tout en garantissant le niveau de financement actuel de la branche famille. Elles contestent notamment, à juste titre, le transfert de charges du fonds de solidarité vieillesse vers la Caisse nationale des allocations familiales et de la ponction des excédents de la branche famille pour abonder le fonds de réserves des retraites. En conséquence, elle lui demande de bien vouloir lui préciser si le Gouvernement entend enfin ouvrir des négociations sur ces différents points avec les associations familiales.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Aurillac](#)

Circonscription : Paris (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70618

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 décembre 2001, page 7193